# Investment Managers

## **Objectif**

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

#### **Produit**

#### **AXA WF Optimal Income A Capitalisation EUR pf**

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A., filiale du Groupe AXA IM

ISIN LU0179866438

Site Internet: https://www.axa-im.lu

Appelez le +33 (0) 1 44 45 85 65 pour plus d'informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est responsable de la supervision d'AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. en lien avec le présent Document d'informations clés

Ce Produit est agréé au Luxembourg conformément à la Directive OPCVM.

Date de production du document d'informations clés: 21/02/2025

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

### En quoi consiste ce produit?

#### Type

Le Produit est une classe d'actions du Compartiment « AXA World Funds - Optimal Income » (le Compartiment) qui fait partie de la SICAV « AXA World Funds » (la « Société »).

#### Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans et pourrait être liquidé dans les conditions indiquées dans les statuts de la société

#### **Objectifs**

#### Objectif d'investissement

Le Compartiment vise à générer des revenus stables et une croissance du capital mesurée en euro en investissant à long terme dans des actions et des instruments de taux européens, et à appliquer une approche ESG.

#### Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active et se base, pour certaines classes d'actions, sur l'indice de référence indiqué dans la section « Performances passées » ci-dessous (l'« Indice de Référence ») pour calculer les commissions de performance des classes d'actions par rapport à l'Indice de Référence. Dans la mesure où l'Indice de Référence est surtout utilisé pour mesurer la performance et où l'allocation des investissements et le portefeuille de titres du Compartiment ne sont pas définis en lien avec l'Indice de Référence, l'écart avec l'Indice de Référence est susceptible d'être significatif. Le Compartiment vise à limiter la volatilité annualisée à 15 %.

Le Compartiment est géré dans une fourchette de Sensibilité aux Taux d'Intérêt comprise entre -4 et 8.

Le Compartiment investit dans ou est exposé, à hauteur de 90 % de son actif net dans des actions, y compris des actions à dividende élevé (avec un minimum de 25 % investi en actions, en permanence), et à hauteur de 100 % de son actif net à l'une ou plusieurs des classes d'actifs suivantes : instruments de taux émis par des gouvernements, titres émis par des sociétés domiciliées ou cotées en Europe de qualité Investment Grade et/ou instruments du marché monétaire. Le Compartiment investit jusqu'à 50 % de son actif net dans des obligations remboursables par anticipation, jusqu'à 20 % dans de titres de qualité Sub-Investment Grade et jusqu'à 40 % dans des titres des marchés émergents. Le Compartiment peut également investir dans ou être exposé à hauteur de 20 % à des actions émises par des gouvernements ou des entreprises basées dans des pays non européens (y compris des actions A chinoises cotées par l'intermédiaire du programme Shanghai HK Stock Connect) et/ou à hauteur de 15 % à des titres négociés sur le CIBM via le programme Bond Connect, étant entendu qu'au total, ces investissements sur le marché des titres liés à la Chine continentale ne dépassent pas 20 % de l'actif net. Les notations Investment Grade et Sub-Investment Grade sont basées sur la moyenne linéaire des notations de Standard & Poor's, Moody's et Fitch (autrement dit, les notations des agences sont converties en valeurs numériques qui, après calcul de la moyenne, fournissent une valeur qui est convertie dans la notation habituelle la plus proche). Les titres non notés doivent présenter une qualité que le Gestionnaire Financier considère comme équivalente au niveau applicable respectif. Le Compartiment peut, à hauteur de 10 %, détenir des titres décotés et des titres en défaut du fait de la rétrogradation de leur notation, s'ils sont considérés comme conformes à l'objectif du Compartiment. Ces titres devraient être vendus dans un délai de 6 mois, à moins que certains événements n'empêchent le Gestionnaire Financier de le faire. Le Compartiment peut également investir dans/être exposé aux matières premières par le biais d'investissements éligibles (p. ex. des indices) à hauteur de 35 % de son actif net. La politique d'investissement peut être réalisée par le biais d'investissements directs et de produits dérivés (dans la limite de 40 % de l'actif net dans le cas de recours à des produits dérivés à des fins d'investissement), en particulier des total return swaps sur actions, sur indices (y compris des indices de matières premières) ou sur obligations et des swaps de dérivés de crédit sur obligations. Des produits dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture. Le Compartiment peut investir jusqu'à 5 % de son actif net dans des obligations contingentes convertibles (« CoCo »). Le

Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales en investissant dans des titres de sociétés qui ont mis en œuvre de bonnes pratiques en matière d'impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). En premier lieu, le Compartiment est tenu d'appliquer à tout moment la Politique d'exclusion sectorielle et la Politique en matière de normes ESG d'AXA IM (www.axa-im.com/responsible-investing/sector-investment-guidelines) ainsi qu'une approche sélective « Best-in-class » qui consiste à réduire l'univers d'investissement en excluant des émetteurs, sur la base des Politiques d'exclusion sectorielle et de standards ESG d'AXA IM et en fonction de leurs notes ESG, comme décrit dans l'annexe SFDR du Compartiment. En second lieu, les décisions d'investissement se basent à la fois sur une analyse macroéconomique et sur une analyse spécifique des secteurs et des sociétés. Le processus de sélection des titres repose essentiellement sur une analyse rigoureuse du modèle économique des sociétés, de la qualité de leur équipe dirigeante, de leurs perspectives de croissance et de leur profil global de risque et de rendement. L'allocation en instrument de taux est gérée de façon à limiter la volatilité des performances des actions. À titre d'exemple, les critères ESG peuvent être l'empreinte carbone pour la dimension environnementale et/ou l'intensité hydrique, la santé, la sécurité, la gestion des ressources humaines et l'égalité des sexes pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération pour la partie gouvernance. Les données ESG utilisées reposent sur des méthodes s'appuyant en partie sur des données de tiers et, dans certains cas, sont développées en interne, sont subjectives et peuvent évoluer au fil du temps. L'absence d'harmonisation des définitions peut rendre les critères ESG hétérogènes. Ainsi, les différentes stratégies utilisant des critères ESG et le reporting ESG sont difficiles à comparer entre elles. Les stratégies intégrant des critères ESG et celles qui incluent des critères de développement durable peuvent employer des données qui semblent similaires, mais qui doivent être distinguées, car leur méthode de calcul est susceptible d'être différente. Les différentes méthodologies ESG d'AXA IM décrites dans ce document pourront évoluer à l'avenir pour prendre en compte l'éventuelle amélioration de la disponibilité et de la fiabilité des données, les éventuelles évolutions de la réglementation ou d'autres cadres ou initiatives externes, entre autres. Le Gestionnaire Financier gère le risque de marché dans la limite d'une VaR à 7 % de la VL du Compartiment, dans des conditions normales de marché. La VaR utilisée par le Gestionnaire aura un horizon d'investissement de 5 Jours ouvrés, avec un intervalle de confiance de 95 %. Cela signifie qu'il existe une probabilité de 5 % pour qu'une perte subie par le Compartiment au cours de ces 5 Jours Ouvrés dépasse 7 % de la VL du Compartiment. Cette VaR correspond à une probabilité de 1 % pour qu'une perte subie par le Compartiment au cours de ces 20 Jours Ouvrés dépasse 20 % de la VL du Compartiment dans des conditions normales de marché. Le Gestionnaire prévoit que le niveau d'effet de levier du Compartiment, calculé au moyen de l'approche de la somme des expositions notionnelles, sera compris entre 0 et 3. Cependant, nous attirons l'attention des investisseurs du Compartiment sur le fait que le niveau d'effet de levier effectif du Compartiment puisse, à tout moment, être plus élevé que le niveau de levier susmentionné du fait des conditions de marché. Le Compartiment est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

#### Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), il n'y a pas de distribution de dividende.

#### Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 5 ans.

#### Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15 h

(heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

#### Investisseurs de détail visés

Le fonds s'adresse aux investisseurs particuliers qui n'ont pas les connaissances financières ou spécifiques requises pour comprendre le fonds, mais qui

acceptent le risque de perte totale du capital investi. Il convient aux clients qui souhaitent faire fructifier leur capital et intégrer la dimension ESG. L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

#### Dépositaire

State Street Bank International GmbH (Luxembourg Branch)

#### **Autres informations**

Veuillez vous référer à la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

# Indicateur de risque 1 2 3 4 5 6 7 Risque le plus faible Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Cela indique que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situeraient à un niveau moyen. La catégorie de risque associée à ce produit a été déterminée sur la base de résultats passés, elle n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.

**Attention au risque de change.** Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur cidessus.

D'autres risques non inclus dans l'Indicateur synthétique de risque peuvent être significatifs, tels que le risque de contrepartie, le risque lié aux produits dérivés. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

#### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorables, modérés et favorables présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit sur les 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer de manière sensiblement différente à l'avenir.

Période de détention recommandée:		5 ans	
Exemple d'investissement:		€10 000	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€5 700	€5 240
	Rendement annuel moyen	-43.00%	-12.12%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 290	€8 600
	Rendement annuel moyen	-17.10%	-2.97%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 560	€10 310
	Rendement annuel moyen	-4.40%	0.61%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 710	€11 820
	Rendement annuel moyen	17.10%	3.40%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 03 2015 et 03 2020.

Scénario modéré : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 04 2017 et 04 2022

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 06 2016 et 06 2021.

# Que se passe-t-il si AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte d'AXA Investment Managers Paris S.A. En cas de défaillance d'AXA Investment Managers Paris S.A., les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

# Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

- 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	€727	€1 551
Incidence des coûts annuels (*)	7.4%	3.0% chaque année

(\*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.66 % avant déduction des coûts et de 0.61 % après déduction des coûts. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la	Si vous sortez après 1 an			
Coûts d'entrée	5.50% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de 5.50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à €550		
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	€0		
Coûts récurrents prélevés chaque année				
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.45% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les frais réels sur l'année passée.	€137		
Coûts de transaction	0.13% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€12		
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions				
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0.29 % de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des frais cumulés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur liquidative conformément aux modalités décrites dans le prospectus en utilisant un taux de participation de 20.00 % maximum de tout rendement de la Classe d'Actions ci-dessus Max 0-100% €STR + 8.5 bps cap + 200 bps denominated EURO.  Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de commission de performance.	€28		

# Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

#### Période de détention recommandée: 5 années

Ce Produit n'a pas de période de détention minimale requise, les 5 ans ont été calculés pour être conformes au délai dont le Produit peut avoir besoin pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalité. La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La section « Que va me coûter cet investissement ? » fournit des informations sur l'impact des frais au fil du temps. Concernant les modalités relatives aux demandes de rachats, veuillez vous référer à la section « En quoi consiste ce produit.

# Comment puis-je formuler une réclamation?

courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Les réclamations doivent être adressées au Responsable du traitement des réclamations avec les coordonnées du plaignant (nom, poste, coordonnées, numéros de compte concernés et tout autre document pertinent) à l'adresse suivante : AXA World Funds, 49, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou à l'adresse compliancelux2@axa-im.com.

# **Autres informations pertinentes**

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Produit, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, les rapports semestriels ultérieurs et la dernière Valeur nette d'inventaire auprès de l'Administrateur du Fonds: State Street Bank International GmbH (succursale de Luxembourg) et depuis la page https://funds.axaim.com/. Ils sont disponibles gratuitement.

Pour plus d'informations sur la performance du produit jusqu'à 10 ans et les calculs précédents de scénarios de performance, veuillez consulter le site Internet : https://funds.axa-im.com/.

Les critères ESG promus par l'OPCVM contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou